

FICHE INFORMATIONS ASSURANCE DECENNALE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ÊTES VOUS SÛR D'ÊTRE ASSURÉ POUR TOUTES LES FILIÈRES ANC ?

Nous attirons votre attention sur un point de vigilance spécifique concernant l'assurance décennale sur l'assainissement non collectif :

■ Les **techniques courantes** sont intégrées dans tous les contrats mentionnant l'activité d'ANC, ce qui correspond aux filières classiques et 6 filières agréées (celles avec avis technique), présentées dans le tableau ci-dessous.

Mise à jour Octobre 2025

Fabriquant	Modèle	Capacité (EH)		Numéros d'agrèments correspondants	Remarques : TNC = Technique Non Courante)
AQUATIRIS	Jardi-assainissement FV+FH	3 à 20		2023-006-ext01 à ext 19 (géomembrane seulement)	FV seul ou bac = TNC
DBO xpert	Enviro-septic-ES	5 à 20		2019-008-ext01 à 2019-008-ext21 (drainé) 2019-009-ext01 à 2019-009-ext21 (non drainé)	
Eloy Water	Oxyfix C90-MB	4 à 20		2015-001-EXT02 et EXT 04-06 à 11 + 2015-001	Gamme PE ou polyester = TNC
Eloy Water	X-perco France C-90	5 à 20		2013-12-mod04, 2013-12-mod04-ext10 et ext02-04-06-09, 2013-12-mod03-ext11 et ext01	Gamme flex et opti = TNC
Premier Tech Eau et Environnement	Ecoflo PE2 (média filtrant à base de fragments de coco)	5 à 20		2016-003 ext 44 à 49 2016-003 ext 11 et 12	Gamme béton = TNC
Premier Tech Eau et Environnement	EPARCO Compact PE (média filtrant à base d'écorces de pin maritime)	5 et 6 seulement		2023-008, 2023-008-ext01 à ext 03	Gamme béton + gamme Filière "plate" + gamme "Boxeparco" + Gamme en PE de 8 à 20 EH = TNC

■ **Toutes les autres filières agréées** (la très grande majorité, sans avis technique) sont considérées comme des **techniques non courantes** selon le code des assurances.

Pour celles-ci, vous devez bien **vérifier avec votre assureur que ce type d'installations sont prises en compte dans votre contrat si vous en installez :**

- **Soit votre contrat couvre toutes les filières ANC titulaires d'un agrément ministériel**
- **Soit votre contrat contient une liste détaillée des installations de techniques non courantes que vous posez**

N'hésitez pas à contacter votre CNATP locale pour plus d'informations.

Votre contact : Cécile HENRIAT, 02 51 62 38 74 - 06 42 28 17 72 - cecile.henriat@capeb-vendee.fr